

	Secteur VIE SPORTIVE	Circuit Régional JEUNES Cahier des Charges	Adoption : BP 16/06/18 MAJ : CA1 19/10/19 Entrée en vigueur : 1 ^{er} /09/2018 Validité : Permanente Commission : Jeunes et Haut Niveau Nombre de pages : 4
---	-------------------------	--	--

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Préambule :

Décidée à favoriser l'implication des comités, clubs et des licenciés dans la vie de la Ligue, la Ligue Occitanie de Badminton souhaite déléguer certains aspects de l'organisation de compétitions de son ressort.

Objet :

Le présent Cahier des Charges a pour objet de préciser les conditions de ces délégations d'organisation et de fixer les responsabilités respectives de la Ligue et de l'Organisateur Délégué. Les compétitions entrant dans le périmètre de ce cahier des charges sont :

- **Les Circuits Régionaux Jeunes (CRJ)**

Choix de l'Organisateur Délégué (Structure d'accueil)

La désignation de l'organisateur par la Ligue tiendra compte de plusieurs éléments dont les principaux sont :

- * Niveau d'engagement du candidat par rapport aux prestations qui lui incombent au titre du présent Cahier des Charges
- * Expérience dans l'organisation de compétitions, qualité de ces organisations.
- * Facteur de développement associé à l'organisation d'une compétition régionale pour assurer la promotion du Badminton
- * Répartition des organisations sur le territoire de la Ligue.
- * Qualité de l'équipement

1- ÉQUIPEMENTS

Les installations sportives doivent d'une façon générale, être conformes aux « Recommandations pour l'installation des terrains » figurant dans les Règles Techniques édictées par la FFBaD :

- * **Nombre de terrains** : au minimum 7 terrains.
- * **Hauteur préconisée** : minimum 7m
- * **Éclairage** : l'éclairage ne doit pas gêner les joueurs. L'occultation préalable des baies vitrées est demandée en cas de gêne constatée antérieurement.
- * **Sol et Terrains** : revêtement dépoussiéré, ni glissant, ni brillant, de préférence souple. Affichage des N° de terrains. Terrains appropriés pour la catégorie poussin.
- * **Poteaux Réglementaires y compris contrepoids** (poteaux réglables pour la catégorie poussin).
- * **Filets Réglementaires**.
- * **Deux casiers ou équivalents** (au minimum) par terrain, pour le rangement des affaires des joueurs.
- * **Scoreurs** (avec table ou chaise) souhaités pour les étapes CRJ. Prêt possible des scoreurs par la ligue.
- * **Chaises ou marches pieds** pour les arbitres.
- * **Local Contrôle Anti-Dopage** : préconisé.
- * **Infirmierie** : Trousse de 1ers secours obligatoire. Local spécifique et secouriste(s) recommandés.
- * **Vestiaires joueurs** : avec douche à température correcte. Au moins 2 vestiaires (Dames et Hommes).
- * **Tribunes ou gradins** souhaités pour l'installation des joueurs et l'accueil du public.
- * **Balais et serpillières** en nombre suffisant (1 serpillière minimum par terrain).
- * **Table de Marque** :
 - Matériel informatique (Ordinateur avec logiciel choisi par la commission compétition, imprimante et Timer),
 - Sonorisation pour l'annonce des matches,
 - Documentation technique (planchettes, feuilles d'arbitrages, stylos, ...)
 - Papeterie (crayons, papiers,....)
 - Tables / chaises en nombre suffisant.
- * **Podium** : Recommandé pour la remise des récompenses des CRJ.
- * **Chambre d'Appel** : Délimiter un espace à proximité de la table de marque réservé à la Chambre d'Appel (lieu où se réunissent les joueurs avant d'accéder aux terrains pour effectuer leurs matches).
- * **Buvette** : service de petite restauration (*sandwichs, petits plats, boissons chaudes et fraîches,...*) en fonction pendant la durée de la compétition à des prix raisonnables.
- * **Stand de cordage de raquette** :
 - Un stand sera tenu par **le partenaire de la ligue** sur l'ensemble des étapes.
 - Dans le cas où le partenaire de la Ligue ne pourrait être présent, le club pourra proposer à son partenaire de tenir un stand sur la compétition

NOTA 1 : Dans la pratique, bien qu'il soit souhaitable de disposer de **l'ensemble** des équipements listés ci-dessus, des dérogations exceptionnelles sont possibles. (Dérogations accordées par la Commission Régionale « Jeunes et Haut Niveau»). La dérogation doit être notifiée lors du dépôt de candidature de la structure d'accueil.

2- RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTES PARTIES

Structure d'Accueil :

Le montant des droits d'inscription est perçu par l'organisateur.

La structure Club/Comité Départemental qui accueille la compétition assure la responsabilité :

- * des données logistiques relatives à la compétition nécessaires à la Ligue (Commission régionale concernée) pour effectuer la « **demande d'autorisation de compétition** » sur POONA (salle, nombre de terrains, horaires, ...),
- * de l'envoi à la ligue de la plaquette, son logo et l'affiche à J-40, avant diffusion. La mention « Circuit Régional Jeunes Occitanie, Étape n°X, structure d'accueil » doit figurer en titre de la première page).
- * de la mise en téléchargement sur son site de la plaquette et de la feuille d'inscription.
- * du **Dossier d'Information** sur la compétition reprenant les éléments relatifs au séjour sur place :
 - plans d'accès aux gymnases
 - lieux d'hébergement et de restauration, si possible à bas cout (hébergement collectif, hôtel à tarifs négociés, repas collectifs organisés par le club organisateur)
- * du **lien** et de la **réalisation des différents dossiers administratifs** liés aux **autorités légales** (mairie, forces de l'ordre, préfecture, ..),
- * de la **préparation du plateau sportif** selon les dispositions demandées au chapitre « Équipements »,
- * de la **sécurité de la compétition** (intérieur des gymnases) dans le respect de la réglementation en vigueur,
- * des **liens** avec les **médias locaux** avant, pendant et après la compétition,
- * de la **promotion locale** de la compétition (affiches, panneaux, fléchages, ...),
- * de la **restauration et de l'hébergement** des Juges-arbitres
- * **de la restauration** des arbitres le midi
- * de la **gestion de la table de marque** :
 - Le club organisateur doit compter dans ses licenciés, un titulaire du « GEO » qui sera obligatoirement responsable de la table de marque durant la compétition.
 - Le club doit s'assurer de la présence permanente d'au moins 2 bénévoles pour la tenue de la table de marque, ceux-ci doivent avoir une connaissance parfaite du logiciel utilisé et être en nombre suffisant pour permettre un bon déroulement.
 - Le club est responsable de l'équipement de la table de marque (cf. chapitre « Équipements »).
 - **Le GEO à la table de marque doit connaître le règlement des CRJ**
- * de la **tenue et gestion de la buvette**,
- * de la **prise en charge financière des récompenses** : les articles de sport (volants, vêtements, raquettes, ...) devront être commandés **auprès du partenaire de la ligue**. Pour les articles type trophées et médailles, le partenaire de la ligue devra être consulté en priorité.
- * de la **mise à disposition d'un espace adapté dans la salle** pour l'installation du stand commercial du partenaire de la ligue, conformément au contrat de partenariat.
- * des relations avec les personnalités invitées et **organise la cérémonie des récompenses**,
- * Propose un **Vin d'honneur** de clôture.

NOTA 2 : En tant qu'association affiliée à la FFBaD, la structure d'accueil bénéficie des couvertures garanties par le contrat d'assurance des licenciés fédéraux. Toutefois la structure d'accueil peut, si elle le souhaite, souscrire en complément, des extensions de garantie. Une copie des clauses particulières du contrat « organisme affilié FFBaD » peut être fournie par la Fédération sur simple demande.

La Ligue :

La Ligue assure la responsabilité :

- * de la **constitution du règlement particulier de la compétition**,
- * de la demande d'autorisation sur Poona
- * de la **validation de la demande d'autorisation de la compétition** auprès de la Commission Régionale d'Autorisation des Tournois,
- * de la **désignation des Juges Arbitres ainsi que des arbitres** nécessaires au bon déroulement de la compétition
- * [de l'envoi de tablettes \(2 a minima\)](#)
- * de la **gestion des inscriptions** (réception)
- * de la confection des tableaux
- * de la **gestion de la compétition en étroite liaison avec le Juge Arbitre**,
- * de la **promotion auprès des Comités de la Ligue, de la compétition** (envoi du Règlement, des Feuilles d'inscriptions, du Dossier d'Informations fourni par la structure d'accueil, mise en téléchargement sur le site régional de la plaquette et de la feuille d'inscription).
- * du **Contrôle de l'établissement des tableaux et de l'échéancier** de la compétition en étroite liaison avec le Juge Arbitre de la compétition,
- * de **l'envoi des convocations**,
- * de la **prise en charge financière des** indemnités et des frais de déplacements km **des Juges Arbitres nommés** par la [CLOT Commission Régionale d'ARBITRAGE](#) pour la compétition concernée
- * de la **prise en charge financière des** indemnités, des frais de déplacements km, de la restauration du samedi soir et de l'hébergement de la nuit du samedi au dimanche **des Arbitres nommés** par la [CLOT Commission Régionale d'ARBITRAGE](#) pour la compétition concernée,
- * de **fournir les volants** à partir des ½ finales et finales pour les étapes CRJ. En cas de poule unique, ils seront fournis pour le match qui désignera le vainqueur dans la mesure du possible,
- * de **l'homologation du tournoi** par l'intermédiaire de la [CLOT Commission Régionale d'ARBITRAGE](#)

NOTA 3 : Les membres du Conseil d'Administration de la Ligue présents sur les lieux de compétitions représentent la Ligue.

Officiels Techniques :

Le Juge Arbitre de la compétition (nommé par la [CLOT Commission Régionale d'ARBITRAGE](#)) est garant du respect des règlements et de tous les aspects sportifs du cahier des charges et du règlement, notamment en ce qui concerne les conditions de jeu et la programmation des matches.

Il officie en étroite collaboration avec :

- * la Ligue (secrétariat et les commissions Régionales concernées) avant et après la compétition,
- * la structure accueillant la compétition, avant et pendant tout le déroulement de la compétition,